

Présentation

Vito AHTIK

Volume 4, Number 1, mai 1972

Le phénomène urbain

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/001001ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/001001ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (print)

1492-1375 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

AHTIK, V. (1972). Présentation. *Sociologie et sociétés*, 4(1), 3–6.
<https://doi.org/10.7202/001001ar>

Présentation

Ce numéro de *Sociologie et Sociétés* se veut le témoin d'un déplacement en train de se produire dans la recherche urbaine québécoise.

Il y a dix ans encore, Yves Martin constatait, en faisant une première revue d'études urbaines québécoises : « Il n'y a pas au Canada français, à proprement parler, une tradition de sociologie urbaine¹. » En fait, l'auteur se référait au décalage patent entre la quantité, fort impressionnante, de recherches monographiques effectuées par des historiens, géographes, démographes et sociologues, et la teneur, par trop généralisante, des énoncés théoriques². Car, même si un bon nombre des travaux de l'époque puisent dans l'arsenal conceptuel de l'école de Chicago, dans l'ensemble, le souci d'exactitude factuelle l'emporte largement sur les préoccupations de rigueur théorique.

Les années qui suivent sont précisément marquées par un effort d'approfondissement théorique. Le numéro spécial de *Recherches sociographiques* de janvier 1968, consacré à *l'Urbanisation de la société canadienne-française*, apparaît, vu sous cet angle, particulièrement représentatif. Bilan exhaustif des études urbaines, revue exemplaire de la pensée théorique, cet ouvrage collectif permet le repérage de certains traits caractérisant la sociologie urbaine québécoise des années 60. Nous retenons, en particulier, trois moments.

1) La réflexion se situe d'emblée au niveau de l'analyse sociétale : le problème posé est celui des rapports entre le processus de l'urbanisation et les transformations sociales et économiques de la société. Or, en posant son objet de cette manière, l'analyse se place en quelque sorte au-dessus des études empiriques de communautés particulières et en deçà des schémas théoriques universalistes. Un double acquis pour les recherches à venir. D'une part, et dans un effort de théorisation, l'analyse s'emploie à dépasser le discours descriptif et l'historique événementiel au profit d'un découpage systémique et d'un mode de raisonnement explicatif ; d'autre part, et tout en cherchant à dégager une vue d'ensemble, elle restera attentive aux aspects spécifiques de la société québécoise. Par ailleurs, Fernand

1. Yves Martin, « Les études urbaines », *Recherches sociographiques*, vol. 3, n° 1-2, janvier-août 1962, p. 125.

2. L'auteur signale environ 200 écrits sur les villes du Québec, mais quelques années plus tard, une bibliographie exhaustive établie par Marc-André Lessard en dénombre plus de 750 (*Recherches sociographiques*, vol. 9, n° 1-2, janvier-août 1968, p. 143-209).

Dumont explicite ainsi l'intention commune à bon nombre d'auteurs de différentes disciplines venant à la recherche urbaine : « Si les synthèses historiques ne sont pas des résumés ou des arrangements arbitraires des faits, il faut bien que des modèles généraux servent de foyers générateurs aux hypothèses d'explication ³. »

2) L'effort visant la cristallisation d'une orientation théorique va de pair avec un examen critique de certaines notions clés. En fait, le cadre de référence théorique reste fondamentalement celui de l'école de Chicago. Toutefois, un bon nombre de concepts analytiques propres à l'approche écologique et culturaliste sont remis en question. Aussi, on s'interroge sur la pertinence théorique et sur l'efficacité opératoire des concepts bipolaires tels que urbain-rural, traditionnel-moderne, industriel-préindustriel ; on met en doute les postulats concernant les rapports de cause entre ces termes ; on s'objecte à leur assimilation réciproque. À cet égard, un fait révélateur, la naissance d'un certain nombre de notions inédites ; « greffes des centres manufacturiers » (Louis Trottier), « transfert des structures rurales » (Guy Rocher), « ville-région » (Gérald Fortin) ⁴ en sont des exemples parmi d'autres. Autant de brèches dans les cadres de pensée habituels, autant de signes annonçant une volonté d'innovation théorique.

3) Une restructuration du champ d'étude est effectuée. Les thèmes se référant aux problèmes urbains et traités d'une manière plus au moins systématique par différentes disciplines, sont répertoriés en vue de l'établissement d'une problématique unifiée. Le nouveau découpage ne se fait plus en fonction des critères de localisation géographique ou historique mais en fonction des domaines concrets étudiés. Le processus d'urbanisation, la vie urbaine, le gouvernement municipal, la rénovation urbaine se trouvent parmi des domaines ainsi dégagés. Mais l'autonomie des études urbaines n'est pas pour autant considérée comme acquise. Car, pour reprendre André Lux, « la ville crée moins les problèmes qu'elle ne les épingle visiblement sur le tableau de travail du sociologue : elle n'est qu'un révélateur privilégié des problèmes qui tissent le devenir global d'une société historique ⁵. »

En somme, les années 60 représentent sur les plans de la démarche, de l'approche théorique et de la définition du champ d'étude autant une période d'essais de synthèse qu'une période d'interrogations. Même si elle ne parvient pas à construire un cadre théorique cohérent, la sociologie urbaine s'engage dans un débat de fond sur sa propre orientation ; débat qui ne tardera pas à engendrer des transformations profondes.

Le début des années 70 laisse en effet présager une perspective nouvelle. Par rapport aux périodes précédentes, les recherches urbaines en cours se démarquent d'une manière très nette.

1) La recherche est conçue comme étant un travail englobant à la fois la construction théorique et la démonstration empirique. D'où le principe de la référence simultanée à un cadre théorique et aux faits observables, le rapprochement entre les deux se faisant au cours d'un processus de révision réciproque

3. Fernand Dumont, « La notion d'urbanisation », *Recherches sociographiques*, vol. 9, n° 1-2, janvier-août 1968, p. 130.

4. Cf. *Recherches sociographiques*, vol. 9, n° 1-2, janvier-août 1968, p. 11-21, 23-32, 35-43.

5. *Ibid.*, p. 140.

constante. L'intention est claire : il s'agit de dépasser dans la pratique le clivage traditionnel existant entre la théorie et l'empirie. Quant à la démarche, elle pose deux exigences, elle implique deux renversements. En effet, dans le passé, l'objet de recherche se posait le plus souvent en tant que donnée concrète immédiate (définie en termes de « problèmes urbains ») et les résultats de recherches empiriques constituaient des matériaux servant à la généralisation théorique (qui procédait aux conclusions à partir du constat des « mutations concomitantes »). La perspective énoncée postule, au contraire, que l'objet d'étude est construit en tant que résultat de l'élaboration analytique et que la problématique théorique commande le repérage des éléments constitutifs de l'analyse. La notion bachelardienne de la rupture épistémologique trouve ici son application pratique ⁶.

2) La ville et l'urbanisation sont considérées comme des aspects spécifiques des structures générales de la société et de leurs transformations. Que l'organisation de l'espace urbain soit conçue comme produit ou conséquence, comme reflet ou projection, une constante demeure : l'étude de la ville est subordonnée à l'étude des formations sociales. Le changement d'orientation peut paraître à première vue négligeable, mais en fait il est radical, car en l'acceptant, on renonce à l'idée d'une science urbaine autonome.

3) On assiste à une éclosion des champs théoriques. Cependant, loin de conduire à un rapprochement, l'évolution va vers une démarcation, vers la polarisation de différentes approches. Mis à part l'impact de l'école de Chicago, trois orientations théoriques semblent constituer actuellement les cadres de référence privilégiés. La première s'inscrit dans le courant de pensée marxiste. Elle s'attache à l'analyse de la production de l'espace urbain en termes d'étude des rapports de pouvoir. Un certain nombre de sociologues français — notamment Henri Lefebvre et Manuel Castells — y ont récemment apporté des contributions originales ⁷. Une deuxième tradition s'apparente aux études sur la politique urbaine, telles que menées par exemple par Dahl, Banfield et autres. Son point d'impact théorique se situe au niveau des rapports entre les acteurs collectifs urbains ⁸. Une troisième approche se place à l'intersection de trois courants, l'analyse des systèmes, la recherche opérationnelle et la théorie générale des systèmes. Elle s'emploie à construire une axiomatique fondant l'élaboration des modèles du fonctionnement des systèmes et sous-systèmes urbains. Dans le domaine de la planification urbaine, des hommes tels que J. W. Forrester, E. Jantsch et B. Harris ont accompli des efforts de pionniers dans une telle perspective ⁹. Essayer de classer l'ensemble de recherches en cours en fonction des axes si sommairement posés serait, certes, une vaine entreprise. Mais ce n'est pas notre but. Nous tenons plutôt à mettre en relief un dénominateur qui leur est commun : l'appa-

6. Gaston Bachelard, *la Formation de l'esprit scientifique*, Paris, Vrin, 1938.

7. Cf. par exemple Henri Lefebvre, *le Droit à la ville*, Paris, Anthropos, 1968, et *la Révolution urbaine*, Paris, Gallimard, 1970 ; Manuel Castells, *la Question urbaine*, Paris, Maspero, 1972.

8. Robert A. Dahl, *Who Governs?*, New Haven, Yale University Press, 1961 ; Edward C. Banfield, *Political Influence*, New York, Free Press, 1961 ; Edward C. Banfield et James Q. Wilson, *City Politics*, Cambridge (Mass.), Harvard and M.I.T. Joint Center of Urban Studies, 1963.

9. Jay W. Forrester, *Urban Dynamics*, Cambridge (Mass.), M.I.T. Press, 1969 ; Erich Jantsch, *Perspectives of Planning*, Paris, O.E.C.D., 1969 ; B. Harris, « The Limits of Science and Humanism in Planning », *Journal of American Institute of Planners*, septembre 1968, p. 324-335.

rition de tels cadres de référence signifie, au-delà d'une négation des prémices de l'école culturaliste et écologique, une ouverture des horizons. Car désormais, on ne se définit plus contre l'école de Chicago, on pense en termes autres que les siens.

Sans doute les transformations opérées récemment par la sociologie urbaine québécoise sont de taille. Mais quelle est là-dedans la part d'intentions et la part d'accomplissements ? Avant de chercher la réponse à une telle question, il convient de souligner un fait historique.

Un des premiers domaines de la sociologie à s'établir, au cours des années 30, en discipline autonome, la sociologie urbaine a été également une des premières à être secouée par une crise interne profonde. En effet, dès le début des années 60 elle a été soumise à une critique radicale, tant sur le plan théorique que sur le plan idéologique et institutionnel¹⁰. Une prise de conscience progressive des problèmes a conduit la sociologie urbaine à de nombreuses reconsidérations, sans pour autant résoudre certaines questions fondamentales. La construction de l'objet analytique, l'articulation entre la problématique générale et les propositions spécifiques restent parmi les préoccupations constantes et les problèmes à résoudre. Les travaux des chercheurs québécois (comme du reste ceux de nos collègues européens) ne peuvent que porter des empreintes de leur temps. Un acquis subsiste cependant : celui d'une attitude critique à l'égard de sa propre entreprise intellectuelle. Voilà un critère valable d'évaluation des textes présentés ici. Il est de notre conviction profonde que, sous cet éclairage-là, la sociologie urbaine québécoise actuelle pose les jalons d'une pratique de recherche nouvelle.

VITO AHTIK
Université du Québec
et
Université de Montréal

10. Cf. Gideon Sjöberg, « Comparative Urban Sociology », in Robert K. Merton *et al.*, édit., *Sociology Today*, New York, Basic Books, 1959, p. 334-359 ; James M. Beshers, *Urban Social Structure*, New York, Free Press, 1962 ; Manuel Castells, « Y a-t-il une sociologie urbaine ? », *Sociologie du travail*, n° 1, 1969, p. 72-90.